

LE JACOBINISME...

*Jacobin: Nom donné aux partisans des idées démocratiques ardentes (Littré)
Partisan ardent de la démocratie (Larousse).*

Dans certains milieux particulièrement réactionnaires, il est devenu de bon ton de vitupérer le «jacobinisme» qui ne serait, selon ces pieux personnages, que l'expression d'un centralisme étatique exacerbé.

Et, c'est au nom du combat contre le jacobinisme, que l'ineffable Raffarin entreprend sa croisade pour une pseudo «décentralisation» qui n'est autre chose qu'une entreprise de destruction pure et simple des libertés démocratiques que les peuples, dans le cadre des états nations, ont conquises au prix d'une lutte séculaire.

Notons, au passage, qu'il serait, pour le moins étrange que les ardents défenseurs des institutions de la V^{ème} République et de l'Union Européenne se muent soudainement en adversaires résolus du centralisme étatique.

En réalité, Raffarin en fidèle adepte de la théologie de la subsidiarité, agit en fonction des exigences de l'Europe totalitaire et, bien naïfs seraient ceux qui s'imagineraient que l'état supranational, même baptisé «fédéral», serait plus démocratique et moins centralisateur que les états nationaux.

Pour s'en convaincre, il suffit de constater avec quelle arrogance et en dehors de toute légitimité démocratique, les «commissaires» de Bruxelles donnent leurs ordres. Rien n'échappe à leur vigilante attention et le caractère libéricide des institutions de Bruxelles s'affirme un peu plus chaque jour au point que le Monde lui-même (la hiérarchie catholique faite journal) s'en inquiète!

C'est ainsi que, dans son édition du samedi 5 octobre et sous le titre: «*Bruxelles réfléchit à une directive restreignant la liberté de la presse*», on a pu lire les lignes suivantes:

«Ce n'est qu'un embryon de texte, même pas une vraie directive, mais il a déjà fait frémir les éditeurs de journaux, réunis le 30 septembre et le 1^{er} octobre par la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Europe pour discuter de l'amélioration de la liberté d'expression.

D'ici un à deux ans, les journalistes européens pourraient être obligés de connaître la législation en matière de diffamation de chacun des pays de l'Europe des 15 (et de bientôt 25) avant d'écrire la moindre ligne sur une personnalité politique qui n'habite pas dans le pays dans lequel le journal se trouve. Imaginons, par exemple, qu'un journaliste français soit poursuivi par les tribunaux portugais: il pourrait se retrouver, comme récemment l'un de ses confrères lusitanien de «l'Expresso», détenu en prison et interrogé de façon musclée pendant plusieurs heures pour «désobéissance» parce qu'il refuse de révéler ses sources».

Et, il ne s'agit là que d'un exemple pris parmi beaucoup d'autres.

Alors, qu'ils en soient conscients ou non, tous ceux qui collaborent aux institutions de Bruxelles participent à l'édification d'une société totalitaire.

L'histoire nous a appris qu'avec le totalitarisme aucun compromis n'est envisageable, et, pour reprendre le mot de Saint-Just: Ceux qui cherchent des accommodements avec le totalitarisme ne font que «*creuser leur propre tombeau*».

Alexandre HÉBERT.

LE VOL NOIR DES CORBEAUX AU-DESSUS DE L'ÉCOLE

Malgré les canonisations à la chaîne de ce qui reste de Karol Wojtyła, l'archevêché de Paris ne sait plus à quel saint se vouer.

On savait déjà que, crise des vocations oblige, les prêtres étaient devenus une espèce en voie de disparition, à tel point que certains envisageraient de revenir sur le célibat des prêtres, dernier recours avant le clonage.

Monsieur Lustiger vient de découvrir qu'il a beau s'époumoner: «*Laissez venir à moi les petits enfants!*», il prêche dans le désert, le catéchisme ne fait plus recette. Le goût de certains raticheux pour les éphèbes n'est peut être pas totalement étranger à cette désaffection.

Les chiffres sont éloquentes: de l'aveu même de l'Église catholique apostolique romaine, le «*caté*» du mercredi enregistre un recul de 1% par an, il concernait, en 1994, 42,9% des enfants de 8/12 ans, je laisse ceux qui ne confondent pas la sainte trinité et l'arithmétique faire le calcul eux-mêmes. La situation est encore plus réjouissante à Paris puisque moins de 29% des enfants subissent le saint lavage de cerveaux.

Il convient donc, pour Monsieur Lustiger, de remédier à cet état de fait de toute urgence. Malheureusement, en ces temps incrédules où on marche assez peu sur l'eau (même sur la Seine), il ne reste plus que la pub (le veau d'or!!!) pour faire parler de soi.

L'Archevêché de Paris vient donc de dépenser la modique somme de 150.000 euros pour lancer une campagne de communication, si les voies du seigneur sont impénétrables (d'où vient l'argent?), elles restent chiffrables. Du temps de la pucelle d'Orléans, les moyens de communication étaient certes moins onéreux, «*ô tempora ô mores*»...

De pieux prédicateurs s'en vont prêcher la bonne parole sur les marchés parisiens, foin de blancs manteaux, ils arborent maintenant de modernes T-Shirts sur lesquels on peut lire: «*Le catéchisme: des repères pour la vie*», 90.000 affiches sont placardées chez les commerçants, un peu de spiritualité au milieu des têtes de veau!

Il semblerait cependant que le résultat ne soit pas à la hauteur de cette débauche (hum, hum...) d'énergie: l'archevêché n'a reçu qu'environ 200 appels en dix jours!

Aux grands maux les grands remèdes, Monsieur Lustiger prend la plume et envoie 80.000 lettres aux parents et c'est là que le bât blesse car ce courrier a été également adressé à des instituteurs à l'adresse de leurs écoles parisiennes! Ce qui n'est pas sans poser deux problèmes: la violation de la laïcité de l'école, bien sûr, mais également l'éventuelle utilisation d'un fichier commercial. En effet, tous les enseignants ne comptent pas parmi les heureux élus, or, certaines écoles sont abonnées à des revues pour la jeunesse éditées par des maisons de presse dont on connaît les liens avec l'Église. Doit-on y voir un lien de cause à effet? La question reste pour l'instant posée.

Heureusement, il reste quelques syndicalistes attachés à l'indépendance et à la laïcité. C'est ainsi que l'Assemblée Générale du SNUDI FO Paris a adopté, à l'unanimité moins une abstention, la motion suivante:

«L'AG du SNUDI FO Paris, réunie le 20 septembre 2002 ayant pris connaissance du courrier envoyé dans des écoles par l'archevêché de Paris pour la propagande du catéchisme, l'A.G rappelle son attachement à la loi de 1905 de séparation de l'Église et de l'État, aux lois laïques interdisant tout prosélytisme. Déjà, l'année dernière, au moment des États Généraux sur les rythmes scolaires à Paris, l'archevêché s'est immiscé, avec l'aide de nombreux appuis, dans ce débat.

L'A.G. exige du Rectorat de Paris que celui-ci rappelle à l'archevêché ces lois et ces principes».

Affaire à suivre.

Christophe BITAUD.

NOUS AVONS LU ...

***RICHELIEU, LA RÉPUBLIQUE ET L'EUROPE*, par Alain-Gérard SLAMA
(Figaro Magazine 21-09-2002)**

Les adversaires de l'idée républicaine présentent volontiers celle-ci comme l'héritière de l'absolutisme. Ils entendent ainsi dénoncer l'archaïsme d'une culture politique qui nous aurait coupés du reste du monde jusqu'à ce que l'avènement du fédéralisme européen nous ouvre enfin les yeux. Or, au lieu de contribuer à noircir la République, la mise en évidence de cette continuité devrait plutôt servir à souligner la modernité de l'absolutisme. La monarchie absolue ne fut pas le monstre froid, replié dans son pré carré, dont on veut nous faire honte. Que n'a-t-on pas écrit sur le rôle néfaste joué par l'implacable Richelieu, artisan du centralisme monarchique, doctrinaire de l'égoïsme sacré et fossoyeur de l'Europe! La pensée de Richelieu était loin d'être close. Puissamment prospective, elle était déjà universaliste et elle ouvrait largement la voie à l'idée d'une *Europe des Nations*. Pour qui voudrait aller y voir, ses papiers, publiés par les éditions Pédone, sont difficilement accessibles. Mais on peut faire à Paris une découverte rare: une «*comédie héroïque*» en cinq actes écrite par Richelieu lui-même. Cette pièce, oubliée, fut jouée une seule fois au Palais Royal en novembre 1642, quelques jours avant la mort du cardinal. Elle a été exhumée, adaptée et mise en scène avec talent par Christiane Marchewska, entourée d'excellents comédiens. La représentation vaut le détour. D'abord, parce que c'est un vrai spectacle: Richelieu, qui se voulait écrivain, a beaucoup travaillé le texte, avec l'aide de Desmarets de Saint-Somin, et peut-être même de Corneille dont *Le Cid* est présent dans chaque alexandrin. Ensuite, et surtout, parce que cette pièce, due au père Fouettard de la nation, s'intitule: *Europe*. Ses personnages, qui ont chacun leur psychologie, portent les noms des peuples aux prises pendant la guerre de Trente Ans: Francion, Ibère, Germanique, Albion se disputent la main d'Europe, en prenant tour à tour en otages Ausonie (l'Italie) et Austrasie (La Lorraine).

Le sujet du drame est l'opposition entre deux mondes: d'un côté, l'hégémonisme féodal du Saint Empire, incarné par le cynique Ibère, avec le soutien hésitant de Germanique, de l'autre, l'hégémonisme universaliste de Francion. Cet universalisme n'est pas un leurre: le but de guerre de Richelieu est de libérer les États de la tutelle de l'Empire: «*la plus grande faveur que je veux demander, dit Francion à Europe, c'est de vous affranchir, non de vous posséder*». Son mot clé est «*liberté*». En prônant l'alliance avec la Suède protestante, il est laïque avant la lettre. Son plaidoyer va même jusqu'à condamner l'absence de projet civilisateur de l'expansion coloniale espagnole. En son temps, cela pouvait passer pour de la propagande. Un Européen d'aujourd'hui y trouve encore beaucoup à apprendre.

CONGRÈS DE L'U.D.F.O. DES DEUX SÈVRES

Le 11 octobre 2002, l'U.D.F.O. des Deux-Sèvres a tenu son trentième Congrès à Chauray, en présence de Marc Blondel, Secrétaire Général de la C.G.T.F.O.

Les congressistes ont adopté, à l'unanimité, une résolution dont on trouvera quelques extraits ci-dessous.

RÉSOLUTION GÉNÉRALE

Le Congrès réaffirme son attachement à la Charte d'Amiens de 1906, qui prône «l'indépendance du syndicat par rapport à l'État, au patronat, aux églises, aux partis, et à tout groupe philosophique ou religieux», et la reconnaissance de «la lutte des classes qui oppose sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielle que morale, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière»...

Le Congrès rappelle, en conformité avec les principes et la position permanente de la Confédération, son attachement indéfectible à la paix entre les peuples et au droit de ceux-ci de disposer d'eux-mêmes...

Le Congrès se félicite de la position adoptée par le dernier C.C.N. qui pose bien la question de l'indépendance de la Confédération par rapport à la mise en place de l'Europe des régions.

Le Congrès dénonce la politique d'accompagnement de la C.E.S. (Confédération Européenne des Syndicats) notamment impulsée par la C.F.D.T., se traduisant par un renforcement de la subsidiarité, remettant en cause la démocratie syndicale représentée par le syndicalisme confédéré et indépendant qui s'est consti-

tué dans le cadre de l'État Nation républicain...

Le Congrès considère que la décision des pouvoirs publics d'organiser une réforme des institutions dans le cadre des traités européens, fondés sur la subsidiarité, signifie la destruction de la République Laïque Une et Indivisible, au bénéfice de l'Europe des régions transnationales. Après l'aval du gouvernement Raffarin sur le processus de Matignon pour la Corse, la décision est prise de procéder à de «nouvelles expériences» de transferts de compétences de l'État aux Régions, telles celles de «faire des lois ou règlements».

Le choix de procéder par expérimentations régionales, telles qu'en Alsace-Lorraine ou en Poitou-Charentes, va placer les Unions Départementales concernées, face à des décisions qui relèvent d'orientations confédérales: dans des superstructures «Régions Transnationales», régies par le principe de subsidiarité, la «politique de présence», notamment au sein des CESR, compatible dans le cadre de l'État Républicain, se transformerait en «politique de participation», incompatible avec l'indépendance de la C.G.T.F.O.

Il appartient donc à la Confédération de défendre inconditionnellement la République Laïque Une et Indivisible fondée sur la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et l'existence et l'indépendance des communes basées sur le suffrage universel.

Par ailleurs, cette régionalisation condamnée par notre Confédération en 1969 aurait comme conséquence le morcellement de notre organisation bâtie dans le cadre national sur le Fédéralisme: Syndicats-Unions Départementales-Fédérations, dont le Comité Confédéral National est le facteur d'unité.

BLASPHEME!

Le 17 septembre 2002, un fait très important pour l'avenir de la liberté de parole et de pensée s'est produit. L'écrivain Michel Houellebecq s'est retrouvé devant la 17ème Chambre de Tribunal Correctionnel de Paris.

Son crime? avoir osé déclarer: «la religion la plus con, c'est quand même l'islam, quand on lit le coran on est effondré...effondré...». Il n'en a pas fallu plus pour que les représentants musulmans français crient à l'injure raciale et à la haine religieuse. Pourtant, cela relève des libertés fondamentales que de pouvoir s'exprimer sur les idées des autres.

Il ne faut pas s'y tromper, ce que demandent les responsables religieux musulmans, c'est le rétablissement de ce qui a disparu depuis la loi de séparation de l'église et de l'État, le délit de blasphème. Ce qu'ils demandent, c'est la possibilité de poursuivre en justice toute personne qui critiquerait leur religion, et par extension, toutes les autres. Enfin, ce qu'ils demandent, c'est la fin de la liberté d'expression.

L'islam «tolérant et ouvert» prend tout à coup du plomb dans l'aile.

La lecture d'un résumé des débats n'a pu qu'éclaircir les choses. Ceux qui ont traduit l'écrivain devant les tribunaux ont fait tomber les masques, le recteur de la mosquée de Lyon a affirmé le lien de filiation entre les propos de Houellebecq et les années 36 à 39 (le front populaire ?), un plaignant a déclaré : « la liberté d'expression s'arrête là où elle peut faire mal ». Même la ligue des droits de l'homme a confondu défense des libertés et du communautarisme.

Nous y voilà enfin, la tentative de rétablissement de la censure religieuse enfonce un premier coin dans les libertés de l'individu. Ce qui est à craindre, c'est que ce genre de procès ne se multiplient. Après le politiquement correct, le religieusement correct pointe son museau répugnant.

Peu importe que l'attaque vienne d'une religion ou d'une autre, ce qui est inadmissible, c'est de porter atteinte à la liberté d'expression d'un individu, quoiqu'on pense de cet individu par ailleurs. Le siècle actuel ne protège pas plus de l'obscurantisme religieux que les siècles passés. La pensée religieuse porte en elle-même la restriction des libertés individuelles puisque l'homme ne peut se réaliser qu'à travers la religion et, qu'en dehors, il n'est point de salut.

J. LAURENCY

EN VRAC...

L'état de droit selon François Mitterrand

J'avais pas vous faire un cours sur cette foutaise idéologique qu'on cache sous l'expression «*État de droit*». Dans n'importe quelle société, l'état du droit est la résultante du rapport des forces entre classes sociales aux intérêts antagonistes. Et le concept «*d'État de droit*» n'est qu'un piège à cons. J'me souviens qu'le Mitterrand il en avait plein la bouche du droit et d'l'État de droit Même qu'il a embarqué la France dans cette saloperie de guerre du Golfe qu'y nous présentait comme une «*guerre du droit*» alors qu'c'était qu'une guerre pour le pétrole, une de plus!

Et qu'est-ce qu'y f'zait en catimini, c'grand saligaud? Il utilisait la cellule antiterroriste de l'Élysée pour organiser des écoutes téléphoniques à l'encontre de journalistes et de quelqu'autres célébrités qu'y soupçonnait de comploter pour révéler l'existence de sa fille adultérine. Dans le langage à la mode d'aujourd'hui Louis XIV, tout en conservant la Bastille et les lettres de cachet, aurait dit: «*L'État de droit c'est moi*». Mitterrand y l'a pas eu à l'dire, y l'a fait.

Maintenant qu'les faits sont établis, je m'souviens de cet interview télévisé par deux journalistes belges qui essayaient de poser des questions relatives à ces écoutes et surtout de la morgue cynique avec laquelle ce pourri les a traités comme des merdes. C'est cette capacité au mensonge arrogant qui fait les hommes d'État. Tout le monde n'a pas ce don et il faut reconnaître que dans ce domaine François Mitterrand était peut-être meilleur que De Gaulle, au moins aussi bon.

L'État ne sera jamais rien d'autre qu'un monstre froid et engendrera toujours, implacablement la raison d'État qui est incompatible avec le droit donc avec un «*État de droit*». L'État ne sera jamais au-dessus des classes, parce qu'il ne peut qu'être le bras armé de la classe dominante. Dans toute société l'état du droit est la résultante du rapport des forces entre classes sociales aux intérêts antagonistes. Point à la ligne. Donc, le concept d'État de droit n'est qu'une faribole idéologique. Surtout pas une utopie. Point final.

On trouve tout partout

On n'se défait jamais de son enfance, paraît-il. Et les parents savent pas c'qu'y font. J'le sais, j'l'ai été... et avant j'avais été même. Un itinéraire bien original!!! Pour m'apprendre à lire des livres y z'ont commencé vers 7/8 ans avec du Madeleine Vernet une militante qui donnait dans le réalisme pacifiste qu'est aussi mauvais que le réalisme socialiste ou le réalisme anarchiste. Gide avait totalement raison: «*on ne fait pas de la bonne littérature avec des bons sentiments*». Ni de la bonne politique. Sur la voie qui mène au pacifisme, j'ai jamais dépassé le niveau de l'antimilitarisme.

Le paternel, voyant qu'j'étais pas emballé, m'a filé entre les pattes des *Arsène Lupin* et des *Pardaillan*. Là, il avait mis dans le mille. J'avoue relire «*L'Aiguille creuse*» une ou deux fois tous les dix ans, et de temps en temps «*Les trois crimes*» et «*Les dents du tigre*». Et depuis c'est la valse, de «*Série noire*» en «*Masque*» ou n'importe quoi! Je confesse que vers la fin de mon adolescence, je culpabilisais un peu de cet attrait vers la «*Série Noire*». Jusqu'au jour où j'ai appris qu'c'était aussi une qualité d'Jean-Paul Sartre. Y n'avait pas qu'des défauts, c't'homme!

Et d'ce temps, parmi mes lectures inavouables, y a quelques SAS de Gérard de Villiers, l'cousin d'l'agité du bocage. Au tournant d'une page d'un des derniers, on trouve une petite perle: «*Attentats kamikazes sanglants qui terrifiaient la population israélienne, contre rafles, bombardements, destructions qui décimaient les Palestiniens, les empêchaient de vivre. Ariel Sharon s'accrochait à son but, éliminer Arafat et l'Autorité palestinienne, afin de n'avoir en face de lui que le vieux cheikh Yacine, patron du Hamas. Les deux hommes étaient faits pour s'entendre, tous deux voulaient la guerre à outrance. Une guerre qui saignerait leurs deux communautés, mais ils n'en avaient cure. Yacine et Sharon parlaient le même langage, celui de la haine et du mépris de l'autre. Cela ne mènerait nulle part, mais ils étaient trop vieux pour changer...*» (1).

Même si elle peut faire quelques «*bleus à l'âme*» aux allumés du Bétar, à la brute ultrarioniste Arnaud Klarsfeld et aux ignobles frapadingues islamites recruteurs de kamikazes, cette analyse n'est pas géniale, simplement pertinente. Et cela suffit. Cette fois-ci l'Gérard est tombé sur un bon «*nègre*», ça lui arrive environ une fois sur 50 ou p't-être un peu plus.

Vive la prime de casserole

Y a des jours où les z'électeurs y m'bottent et j'aime bien Béthune et son beffroi. Mellick a menti sous serment pour rendre service à son pote Tapie. Comme c'était un bâton merdeux où y z'ont pas tel'ment eu

le temps de gamberger juste, y s'sont fait piquer. Mellick en a pris pour 5 ans d'inéligibilité. Les 5 ans passés, les braves zélecteurs de Béthune, pas chiens, s'le reprennent pour maire, au premier tour. Prendre des risques pour un pote, le bon populo il aime ça. Comme il aime Arsène Lupin. Alors, le divers gauche battu peut pleurer sur l'absence de morale de son électorat, la démocratie c'est aussi cela. Pour croire que l'honnêteté bourgeoise est possible en politique politicienne, faut quand même être niais.

J'avais vous dire: Tapie, politiquement beurk! L'a p't-être des chances comme acteur, semblerait qu'il a des dons. Mellick c'est kif-kif la gauche plurielle, beurk! Mais j'fais partie du bon populo et j'aime bien aussi qu'on prenne des risques pour aider un pote, même si les zigues sont pas d'mon bord.

J'l'aime d'autant plus qu'c'est mon anarchiste de paternel qui m'a appris qu'y n'fallait jamais craindre de faire des faux témoignages pour la bonne cause. Faut simplement pas êt'con et bien fic'ler le paquet. Y m'en a raconté un bien bonne, d'la fin des années quarante. Y a prescription.

Il était une fois un membre d'un conseil municipal, militant SFIO, et agent d'assurance. Un jour qu'y part en tournée pour démarcher des clients, y passe d'abord vérifier des travaux de goudronnage sur des routes communales. Accident, fracture du crâne et décès de l'impétrant. La Sécu refuse de payer à la veuve une pension pour accident du travail et la veuve se retrouve dans la dèche parce qu'elle et son défunt mari f'saient partie de la «*France d'en bas*», comme on dit à la mode d'aujourd'hui.

C'étaient quelques trimestres après la scission de la CGT. L'mort avait été un bon militant syndicaliste réformiste en même temps qu'un excellent laïque. L'pater avait quelques responsabilités dans l'union locale FO et s'est chargé de traiter l'affaire en justice. Y s'est pas emmerdé. Il a fait le tour des copains du mort, agriculteurs et SFIO, en a choisi une demi-douzaine pour tracer un trajet crédible par rapport au lieu de l'accident. Des qu'avaient pas peu de mentir sous serment.

Il a fic'lé un dossier en béton ne r'posant qu'sur des faux-témoignages. La sécu a perdu son procès et la brave veuve a pu finir ses jours à peu près décemment avec une pension pour décès en accident du travail. Et c'est p't-êt comme ça qu'à commencé à s'creuser le Saint Trou de la Sécu.

L'patemel y m'a raconté ça pour ma formation, pour illustrer les pages où Pouget qui fut confédéral de la vieille C.G.T., la vraie, explique qu'éthique (ou la morale, si vous voulez), c'est à l'intérieur de la classe ouvrière. Avec la bourgeoisie et son appareil oppressif, si on y a intérêt à condition de pas s'faire piquer - on peut tricher. Faut p't-être quand même pas trop le crier sur les toits, mais c'que c'est chouette quand les parents y z'apprennent le bon Bien à leurs z'enfants.

Marc PRÉVÔTEL.

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 numéros: 25 euros. Abonnement de soutien: 35 euros.

Verser à: Mme PESTEL-HÉBERT - CCP 515-14 C Nantes

Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste

Directeur de publication: Alexandre HÉBERT
